



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN

Séance du conseil municipal du 20 septembre 2023

Délibération n° 2023-134

L'an deux mille vingt-trois le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/09/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - VENANT Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaines de compétences par thèmes – Voirie

Effacement réseaux secs rue du Cailleau – convention de mandat pour les travaux de génie civil

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les travaux projetés de réfection partielle de la rue du Cailleau. Ils feront suite à l'aménagement de la tranche 3A de la Z.A.C. Bassamards et Bois Rousseau.

Pour ce faire une demande d'effacement des réseaux secs avait été formulée auprès du S.D.E.E.R. lequel a transmis la convention à intervenir au titre du Génie Civil annexe Télécom.

Le coût de l'opération est estimé à 69 243.13 € T.T.C. et ne devrait pas être changé sauf modification demandée par un tiers et acceptée par la commune, sauf accord tardif sur devis (coefficient de révision des prix).

Ce coût peut faire l'objet d'un remboursement immédiat ou d'un remboursement échelonné en cinq annuités maximum sans intérêt, ni frais.

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- D'approuver les travaux d'effacement du réseau Génie Civil Télécom pour la somme de 69 243.13 € T.T.C.,
- De se prononcer pour un remboursement sans intérêt ni frais en 5 annuités,
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention et toute pièce afférente.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

28-09-2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20230920-2023_134

Reçu le 27-09-2023